

COMMANDEMENT DE LA FORMATION DE L'ARMÉE DE TERRE : *bureau concours*.

CIRCULAIRE N° 7498/DEF/CoFAT/DF/BC/RD relative au concours d'admission au stage de formation de chef de musique des armées en 2008.

Du 23 juillet 2007

NOR D E F T 0 7 5 1 5 1 2 C

Références :

1. Arrêté du 5 décembre 1983 (BOC, p. 8021 ; BOEM 311-0).
2. Instruction n° 1276/DEF/EMAT/PRH/DS du 15 octobre 2002 (BOC, p. 7469 ; BOEM 311-0).

Pièce(s) Jointe(s) :

Deux annexes.

Texte abrogé :

Circulaire n° 1260/DEF/CoFAT/DF/BC/RD du 14 juin 2005 (BOC, p. 4195 ; BOEM 311-0).

Référence de publication : BOC N°26 du 7 novembre 2007, texte 20.

1. Un concours sur épreuves pour l'admission en stage de formation de chef de musique des armées sera organisé à Versailles (78) au conservatoire militaire de musique de l'armée de terre (CMMAT) du 7 au 10 janvier 2008 (épreuve physique seuil et épreuves d'admissibilité) et du 21 au 24 janvier 2008 (épreuves d'admission) par le commandement de la formation de l'armée de terre (CoFAT).

2. Les dossiers de candidature complets doivent être adressés le 15 octobre 2007 au plus tard :

- pour les candidats civils, par le centre d'information et de recrutement de l'armée de terre de rattachement (CIRAT) au CMMAT ;
- pour les candidats en activité de service (militaires) : au commandement territorial.

3. Les conditions de candidature, la composition et l'acheminement des dossiers de candidature font l'objet du point 2.2 de l'instruction de référence.

4. Le programme limitatif du concours et le calendrier des épreuves figurent en annexes I et II. Les modalités pratiques détaillées concernant le déroulement des épreuves seront publiées ultérieurement.

5. Le stage de formation se déroulera de fin avril 2008 à fin novembre 2008 et l'examen de fin de stage de formation aura lieu fin novembre 2008 (circulaire à paraître ultérieurement).

6. Le nombre de places offertes au concours fera l'objet d'un arrêté à paraître au *Journal officiel* de la République française.

7. Imputation budgétaire.

MPA : 178 2-26 ; BOP : 178 11 C ; OBI : 3 5080 4 ; code autorité : TPP02 ; code activité : 171/R (jury) et 171/Q (candidat).

8. La circulaire n° 1260/DEF/CoFAT/DF/BC/RD du 14 juin 2005 relative au concours d'admission au stage de formation de chef de musique des armées en 2006 est abrogée.

*Le général de corps d'armée,
commandant de la formation de l'armée de terre,*

Pierre GARRIGOU-GRANDCHAMP.

ANNEXE I.

**PROGRAMME LIMITATIF DES ÉPREUVES DU CONCOURS D'ADMISSION AU STAGE DE
FORMATION DES CHEFS DE MUSIQUE DES ARMÉES EN 2008.**

1. CULTURE MUSICALE.

Formes et esthétique de la musique instrumentale au XVIII^e siècle.

2. DIRECTION D'ORCHESTRE.

Titre : **Concerto pour trompette**

Auteur : Alexander G. Aroutounian.

Transcription : René Castelain.

La partition d'orchestre, non éditée, sera expédiée aux candidats sur demande à adresser au :
Conservatoire militaire de musique de l'armée de terre, camp de Versailles-Satory, BP 239, 00 441 Armées.

3. TRAVAIL D'ORCHESTRE.

3.1. Titre : **Profanation, from Jeremiah, Symphony n°1.**

Auteur : Leonard Bernstein.

Arrangement : Franck Bencriscutto.

Editions Boosey & Hawkes.

3.2. Titre : **Epop'Arc.**

Auteur : Romuald Boucheron.

La partition d'orchestre, non éditée, sera expédiée aux candidats sur demande à adresser au :
Conservatoire militaire de musique de l'armée de terre, camp de Versailles-Satory, BP 239, 00 441 Armées.

3.3. Titre : **Burlesque.**

Auteur : G. Salnikov.

Editions Molenaar.

ANNEXE II.

**CALENDRIER DES ÉPREUVES DU CONCOURS D'ADMISSION AU STAGE DE FORMATION
DES CHEFS DE MUSIQUE DES ARMÉES EN 2008.**

1. ÉPREUVE PHYSIQUE SEUIL.

DÉSIGNATION DE L'ÉPREUVE.	DATES.	DURÉE.	LIEU.
Epreuve seuil de marche.	Lundi 7 janvier 2008.	9 heures à 10 heures.	CMMAT.

2. ÉPREUVES ÉCRITES.

DÉSIGNATION DE L'ÉPREUVE.	DATES.	DURÉE.	COEFFICIENT.	LIEU.
Harmonie (alterné) et fugue.	Mardi 8 janvier 2008.	8 heures à 20 heures.	2	CMMAT.
Culture musicale.	Mercredi 9 janvier 2008.	9 heures à 12 heures.	1	CMMAT.
Culture générale.	Mercredi 9 janvier 2008.	14 heures à 17 heures.	2	CMMAT.
Orchestration.	Jeudi 10 janvier 2008.	8 heures à 20 heures.	3	CMMAT.

3. ÉPREUVES ORALES.

DÉSIGNATION DE L'ÉPREUVE.	COEFFICIENT.	DATES.	DURÉE.
Aptitude générale.	4	21 au 24 janvier 2008.	En fonction du nombre de candidats.
Direction et travail d'orchestre.	5		
Direction d'une musique militaire.	1		
Analyse d'une partition.	2		